

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
4 – 2023 / N°10**

SEANCE du 11 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES : Contre : 0 Pour : 11 Abstention : 0
Date de la convocation : 30.06.2023

L'an deux mil vingt-trois et le onze juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, MANENT Corinne, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, VIAL Anne-Claire, LASSAGNE Cécile.

Absents excusés : BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory

Objet : Agrandissement du réfectoire : demande de subvention

Le bureau informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'agrandir le réfectoire de la cantine à cause d'un manque de place.

Il est proposé d'enlever le mobilier et lavabos du couloir pour y installer 3 tables pour accueillir 18 enfants supplémentaires.

Travaux de déplacement des lavabos : 517.50 € HT

Fournitures plomberie : 139.08 € HT

Menuiserie : 906.00 € HT

Peinture : 740.07 € HT

Le bureau propose de demander une subvention au Conseil Départemental pour 30 % du coût des travaux soit 2 302.65 €.

Le Conseil Municipal,

- **Sollicite** l'octroi d'une subvention au Conseil Départemental de 690.80 €.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 17/07/2023

Le Maire
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 17/07/2023
Et de la réception en Préfecture le 17/07/2023

Le Maire